



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein
Numéro 86 – Janvier 2016

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

STATIONNEMENT

Rappel :

Article R417-9 du code de la route "Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau. Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135€)."

Plusieurs de nos concitoyens se plaignent régulièrement, à juste titre, du manque de visibilité au niveau de l'intersection de la rue du Général Leclerc et la rue de La Gare. Le stationnement est pourtant interdit à cet endroit ! Mais malheureusement, certains automobilistes font passer la sécurité des autres après leur confort personnel et vont même jusqu'à déplacer régulièrement les plots mis en place pour empêcher le stationnement.

Cette situation n'est plus tolérable, et nous ne voulons pas attendre qu'il y ait un accident pour agir. La prévention ayant malheureusement ses limites, la mairie s'est dotée d'un logiciel de verbalisation électronique semblable à celui de la gendarmerie nationale.

Le maire et ses adjoints, en leur qualité d'officiers de police judiciaire, peuvent désormais verbaliser les contrevenants. Il est évident que le but de cette démarche n'est pas la verbalisation à tout va, c'est pourquoi dans un premier temps, un simple avertissement sera apposé sur les véhicules en situation d'infraction.

A compter du mois de février, les véhicules mal stationnés seront verbalisés !!!

Une attention particulière sera également portée sur le début de la rue du Château où la circulation devient de plus en plus compliquée, le stationnement plus qu'anarchique de certaines voitures réduit de manière considérable la largeur de la voie de circulation, empêchant le passage de véhicules à gabarit important comme ceux des pompiers notamment.

N'hésitez pas à utiliser les parkings situés à 200m à peine de ces points délicats.



Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Recensement	2
Don du sang	2
Rappel démarchage à domicile	2
EFS	

LES ASSOCIATIONS

La Boule Messinoise	3
Bibliothèque	3
La Filoche Sensibilisation à l'autisme	3
FRANCAS : Vacances Février	4
FRANCAS : Activité périscolaire	4
MESSEIN EN FÊTE	4

LA CCMM

Ramassage des ordures ménagères	4
---------------------------------	---



En direct de la Mairie...

RECENSEMENT

Désormais, tous les 5 ans, l'INSEE recense les habitants des communes françaises. En 2016, le recensement des habitants de Messein aura lieu du 21 janvier au 20 février.

Cette opération est essentielle pour notre commune car elle permet de :

- déterminer la population officielle,
- de calculer la participation de l'État au budget communal,
- de fixer le nombre d'élus au conseil municipal, de délégués à la CCMM...,
- mais aussi de connaître les caractéristiques de la population (qui resteront confidentielles) : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement.

Durant cette période vous recevrez la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte, qui vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser. Vous pourrez effectuer le recensement par Internet ou sur papier.

La participation de tous est essentielle et c'est un devoir civique.

EFS - Établissement Français du Sang

Lors de la dernière collecte de sang qui a eu lieu à Messein le 24 décembre 2015, 30 personnes se sont présentées et parmi elles 29 ont donné dont 4 nouvelles.

Un grand merci aux donateurs.



ATTENTION !!! RAPPEL SUR LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

A plusieurs reprises, dans ce même bulletin municipal, nous avons fait une mise en garde en ce qui concerne le démarchage à domicile par des personnes assez peu scrupuleuses déclarant être mandatées par la mairie. Le cas s'est à nouveau produit dans la première quinzaine du mois de janvier 2016. Trois personnes se sont adressées à nos services suite à des appels téléphoniques leur disant que l'entreprise ou société ou organisme avait un accord "commercial" passé avec la mairie.

Il n'en est rien évidemment !

Sachez que la mairie n'envoie et ne fait démarcher absolument aucune entreprise chez les habitants.

Si le cas devait se reproduire, n'acceptez donc, en aucune façon, une proposition commerciale, quelle qu'elle soit, prétendue être en accord avec les services de la mairie. Essayez même d'obtenir le numéro de téléphone (malheureusement, en général, il s'agit d'un numéro "inconnu" ou "secret"), le nom de ladite entreprise et communiquez-nous ces informations. Il en est de même pour le démarchage qui se fait directement chez vous. De notre côté, nous contacterons ces entreprises afin de mettre les choses au point !



Du côté des associations...

LA BOULE MESSINOISE

Face au succès du dîner dansant du 5 décembre réunissant 240 personnes, la Boule Messinoise récidive, avec à nouveau un dîner dansant carnaval et St Valentin, avec ou sans Valentin, déguisé ou pas, le samedi 13 février 2016, salle du l'acquêt d'eau. Apéro (punch antillais), réductions salées, salade créole aux crevettes, colombo de veau antillais, riz, salade, 3 fromages, bavarois à la passion, sorbet passion, brunoise de fruits, café, beignets de carnaval le tout par un traiteur !

Animation par DJ mobile, cotillons carnaval, tombola, élection des plus beaux costumes avec remise de prix, ...N'hésitez pas, le fun avant tout

Prix de la soirée 30.00 € - Dépêchez vous, les places se font rares ! 200 personnes maxi.

Pour tout renseignement, Patrick FRANÇOIS :
07 61 88 14 34 ou laboulemessinoise@gmail.com

la filoche BIBLIOTHÈQUE DE MESSEIN

Le jour des vacances de Noël, Véronique et l'équipe des bénévoles de la médiathèque avaient donné rendez vous aux enfants pour la dernière " heure des histoires" de l'année sur le thème de Noël et de l'hiver. Une douzaine d'enfants ont écouté attentivement "l'étoile de Noël" et "le père Noël c'est moi!" pour les plus grands, et l'histoire de Lola qui avait oublié d'écrire sa lettre au père Noël ou de l'ours qui ne voulait pas se lever...pour les plus jeunes. Tous étaient installés bien serrés pour regarder ces beaux livres animés qui leur étaient présentés.

Ensuite, les lutins du Père Noël ont décoré une belle carte à offrir à leur famille ou fabriqué par la magie du pliage, des petites étoiles en papier qui, assemblées en guirlande, ont égayé le sapin. L'après midi s'est terminée par un bon goûter qui a fait la joie des gourmands.

Des rencontres autour des livres, des histoires, des activités manuelles, les enfants et les parents en redemandent ! D'autres rendez vous en 2016 leurs seront donnés pour de nouvelles aventures ! Belle année à tous !



TRICOTE, TICOTONS, TRICOTEZ POUR L'AUTISME !



L'association parisienne NINOO organise le 2 avril 2016, à l'occasion de la journée de sensibilisation à l'autisme un yarn bombing (décoration d'un lieu urbain avec de la laine) à Paris. Pour mener à bien son projet, elle a besoin du plus grand nombre possible de carrés ou rectangles de 20 à 35 cm de large tricotés ou crochetés en laine bleue (couleur de l'autisme) d'ici le 15 février.

La médiathèque de Messein se propose de s'associer à cette manifestation en mobilisant les tricoteuses des médiathèques en réseau de La Filoche, des associations du secteur.

Que peut-on faire ?

- Donner des restes ou des pelotes de laine bleue.
- Tricoter des carrés ou rectangles en laine bleue chez soi au coin du feu.
- Participer au café - tricot le 30 janvier de 14 h à 16 h à la médiathèque de Messein. On pourra y apprendre à tricoter ou crocheter.
- Les envoyer à NINOO 10 rue Alexandre Guilmant 92190 Meudon, les déposer à la médiathèque de Messein ou chez Anne Linot 99 rue du général Leclerc à Messein (06 19 40 59 66).

MEDIATHEQUE MESSEIN : accès par escalier entre rue de la gare et place de l'église - Mercredi et samedi de 14 h à 16 h - tél : 03 83 47 66 76

<http://www.ninoo.eu/> - page facebook Happy Blue Day





FRANCAS-FJEP de MESSEIN

Vacances d'hiver 2016

Le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de MESSEIN sera ouvert du lundi 08 au vendredi 19 février 2016 inclus au Foyer Mille-Club.

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h00 - Renseignements au : 03.83.47.18.68. ou sur place les mardis matin et mercredis.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service d'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ainsi qu'au Centre de Loisirs.



Pour la bonne organisation du Centre de Loisirs, merci d'inscrire vos enfants à l'avance.

ATELIER PERISCOLAIRE FRANCAS

L'association locale des FRANCAS-FJEP de MESSEIN organise tous les mardis soirs de **15h30 à 18h30**, en période scolaire, une animation de découverte scientifique, technique et environnementale qui s'adresse aux enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. **Attention places limitées à 12 enfants par séance.**

Les enfants découvriront, manipuleront, fabriqueront, expérimenteront de manière ludique autour des thèmes suivants : **robotique, push-car, magie, pyrogravure, gravure sur verre, sténoflex,**

Possibilité d'inscrire votre enfant de 15h30 à 16h30, de 15h30 à 17h30 ou de 15h30 à 18h30). Les inscriptions s'effectuent par période (périodes scolaires entre chaque période de vacances).

Tarifs : De 15h30 à 16h30 = 1,00€ / De 15h30 à 17h30 = 2,25€ / De 15h30 à 18h30 = 3,50€

Les séances se déroulent au Foyer Mille-Club où les enfants inscrits se rendront après la classe à 15h30 accompagnés par l'animateur Sébastien AMAND (un goûter leur sera proposé).

Renseignements & inscriptions : 03.83.47.18.68. (Les mardis & mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires)



MESSEIN EN FETE

L'association a le plaisir de vous informer que son Assemblée Générale aura lieu :

Samedi 23 Janvier 2016 à 17h
Salle du Plan d'eau

LA CCMM...



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES Et EMBALLAGES RECYCLABLES

- Le **JEUDI** : **poubelles noires** collectées 1 fois par semaine, à sortir la veille au soir
- 1 **VENDREDI** sur 2 (semaines impaires) : **sacs jaunes**, à sortir la veille au soir



Collecte des sacs jaunes 2016 LES VENDREDIS	
Janvier	08 - 22
Février	05 - 19
Mars	04 - 18
Avril	01 - 15 - 29
Mai	13 - 27
Juin	10 - 24
Juillet	08 - 22
Août	05 - 19
Septembre	02 - 16 - 30
Octobre	14 - 28
novembre	14 (en remplacement du 11) - 25
Décembre	09 - 23